Strasbourg : il poste des vidéos de ses rodéos urbains sur les réseaux sociaux, la police le retrouve

16/12/2020 à 18h51



Un jeune strasbourgeois de 23 ans est convoqué devant le tribunal de police en février 2021, selon les informations de France Bleu Alsace. Il est accusé d'avoir posté sur Snapchat plusieurs vidéos de rodéos urbains sur les réseaux sociaux, entre août et septembre 2020. Des clips visionnés plus de 130 000 fois en ligne. *"On ne gagne pas à tous les coups"*, on commenté sur Twitter les policiers qui l'ont attrapé.

Dans ces clips vidéo diffusés sur Snapchat, on voit notamment le jeune influenceur au volant d'une Mercedes AMG. **Il roulait parfois à plus de 125 km/h sur des portions limitées à 50 km/h.** Pour la première fois, les vidéos avaient été soumises à l'expertise du laboratoire de la police technique et scientifique. Les enquêteurs ont notamment relevé quatre excès de vitesse de plus de 50 km/h. Une infraction punie de 1 500 euros d'amende et du retrait de six points sur le permis de conduire.

francetvinfo